Etudes Thématiques F-OMD

Analyse des Principaux Résultats des Programmes Conjoints du F-OMD

Résumés des Etudes Thématiques

F OMD

FONDS POUR LA RÉALISATION DES OMD

Copyright © Fonds pour la réalisation des OMD 2013.

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, stockée ou transmise sous quelque forme ou par quelque moyen, électronique, mécanique, photocopie, enregistrement ou autre sans autorisation préalable.

Afin de maintenir un degré approprié de cohérence d'approche et de style, les résumés des études thématiques qui suivent ont été, dans certains cas, réorganisés et modifiés par rapport à leur version originale. Cependant, les rapports complets n'ont pas été modifiés et sont disponibles tels que rédigés par leurs auteurs.

Préface

En décembre 2006, les Nations Unies et le Gouvernement Espagnol ont signé un accord historique, instituant le Fonds pour la réalisation des OMD (F-OMD) - une initiative mondiale visant à lutter contre la pauvreté et soutenir les efforts nationaux pour atteindre les Objectifs de développement du Millénaire.

Grâce à une contribution d'environ 900 millions de dollars US canalisée vers des objectifs clés du développement, le F-OMD a privilégié des interventions destinées à produire un changement réel dans la vie des gens et à influencer les politiques publiques, afin qu'elles prennent mieux en compte les besoins des populations les plus pauvres.

En tant qu'initiative des Nations Unies, le F-OMD a adopté une approche multisectorielle s'appuyant sur l'expertise de plus de 25 Agences des Nations Unies, en coordonnant leurs efforts et en utilisant l'expertise et l'avantage comparatif de chacune. L'élaboration de programmes intégrés reflétant les multiples dimensions de la pauvreté s'est révélée indispensable pour relever les défis complexes du développement. Avec la ferme conviction que l'appropriation nationale et le leadership sont essentiels à tout effort de réduction de la pauvreté, le F-OMD a travaillé avec de nombreux partenaires pour mettre en œuvre des projets pilotes et soutenir des programmes nationaux susceptibles d'être intégrés dans les cadres politiques et législatifs nationaux.

Le F-OMD est l'un des mécanismes de coopération majeurs dédiés à la réalisation des OMD et à l'initiative «Unis dans l'action » à l'ordre du jour du système des Nations Unies. Travaillant en étroite collaboration avec les agences des Nations Unies, les gouvernements nationaux et les autres partenaires nationaux, le F-OMD a financé un portefeuille de 130 programmes conjoints dans 50 pays à travers le monde, couvrant huit domaines thématiques: enfance, sécurité alimentaire et nutrition, emploi des jeunes et migration, culture et développement, égalité des sexes et autonomisation des femmes, secteur privé et développement, prévention des crises et consolidation de la paix, environnement et changement climatique; gouvernance économique et démocratique. Par leur travail, les programmes conjoints ont contribué à la promotion du développement humain et à la réalisation des OMD.

Une série de huit études thématiques a été commandée par le Secrétariat du F-OMD afin de faire la synthèse du nombre important de réalisations et d'expériences ayant eu un impact positif dans la vie des communautés des cinq régions où le F-OMD est intervenu au long des six dernières années. Les études ont été préparées par des experts indépendants dont les connaissances techniques et la contribution ont été précieuses. Les travaux d'analyse ont porté sur une vaste revue documentaire, des entretiens avec des représentants de programmes conjoints et un examen approfondi des apports et contributions des programmes du F-ODM. Bon nombre des programmes conjoints du F-OMD sont toujours en cours d'opération et devraient être terminés au plus tard en Juin 2013.

Le Secrétariat du F-OMD tient à remercier les 130 équipes des programmes conjoints ainsi que les 50 gouvernements nationaux impliqués, pour leur engagement à éradiquer la pauvreté et promouvoir les OMD à travers les résultats concrets obtenus par les programmes. Le F-OMD tient également à remercier toutes les Agences des Nations Unies qui ont permis de faire progresser la coopération entre institutions, ainsi que les Agences en charge de la gestion des connaissances pour leurs efforts précieux dans la capture et le partage des connaissances issues de chaque domaine thématique.

SOMMAIRE :

Culture et développement	4
Gouvernance économique	9
Environnement et changement climatique	14
Egalité des sexes et autonomisation des femmes	19
Enfance, sécurité alimentaire et nutrition	25
Secteur privé et développement	29
Jeunesse, emploi et migration	35
Prévention des crises et consolidation de la paix	39

Volet thématique « Culture et développement »

Résumé des résultats clés et réalisations

Problématique

Cette analyse porte sur les principales réalisations des 18 programmes conjoints [i] financés dans le cadre du volet thématique « Culture et développement » du Fonds pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (Fonds OMD).

Bien que les aspects culturels ne soient pas explicitement visés par les OMD, les liens entre la culture et le développement humain sont apparus de façon de plus en plus claire au cours de la dernière décennie. Ces liens ont été explicités dans le Document final adopté par la Réunion de haut niveau sur les OMD tenue dans le cadre de l'Assemblée générale des Nations Unies de septembre 2010, de même que dans deux autres résolutions récentes. Parmi les autres jalons internationaux de ces dernières années figurent plusieurs documents (notamment la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de 2003 et la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de 2005 de l'UNESCO), d'importants rapports internationaux (notamment l'édition 2004 du Rapport sur le développement humain du PNUD, intitulé *La liberté culturelle dans un monde diversifié*, et les deux *Creative Economy Reports* de la CNUCED et du PNUD publiés en 2008 et 2010), de même que des politiques, programmes et publications conçus par plusieurs gouvernements locaux, régionaux et nationaux, par des agences pour le développement, par des organisations régionales et internationales, et par des ONG.

Les 18 Programmes conjoints financés dans le cadre du volet thématique « Culture et développement » du Fonds OMD ont apporté une contribution substantielle dans ce domaine, compte tenu des ressources financières octroyées et des approches innovantes et diversifiées mises en œuvre. Le rôle de la culture dans le développement humain et le développement durable peut être perçu selon deux angles. D'une part, la culture est perçue comme une ressource permettant d'atteindre des objectifs de développement internationaux dans d'autres domaines de l'activité humaine, notamment la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, la promotion de la santé et de l'éducation, et la préservation de l'environnement. D'autre part, la culture est perçue comme une partie intégrante du développement humain et du développement durable plutôt que comme un simple outil permettant d'atteindre des résultats dans d'autres domaines.[ii] Les activités supportées par les 18 Programmes conjoints de ce volet

thématique ont été menées dans différents pays, dans des domaines et avec des objectifs divers, et attestent de ces deux angles de vue.

Résultats clés et réalisations

Sur la base des éléments d'analyse rassemblés, la présente étude identifie six domaines d'impact, dont certains ont directement trait aux OMD (réduction de la pauvreté, éducation, santé, environnement) et d'autres peuvent être considérés comme des facteurs clés pour la réalisation des OMD et simultanément liés à plusieurs OMD (développement et renforcement des moyens culturels, et contribution à la gouvernance et à l'élaboration de politiques). Ces domaines d'impact sont synthétisés ci-dessous.

Stratégies de réduction de la pauvreté

Tous les Programmes conjoints comprenaient des activités visant à renforcer les moyens économiques et à élargir les opportunités de revenu dans le secteur culturel, en mettant le plus souvent l'accent sur les groupes défavorisés. Les principaux domaines d'intervention comprenaient le soutien des moyens de production dans les secteurs culturels et connexes, et la mise en avant du potentiel économique du patrimoine culturel (principalement le patrimoine matériel). Tous les Programmes conjoints ont donné des opportunités de formation et de développement des moyens aux petits producteurs, ainsi que des ressources adaptées permettant de favoriser la production, la distribution et/ou la consommation de leurs produits. Ces interventions ont également généré une hausse des revenus et de l'emploi dans plusieurs pays, en particulier pour les groupes défavorisés. La formation des femmes dans le secteur de l'artisanat a non seulement contribué à élargir leurs opportunités économiques, mais également à renforcer le rôle des femmes dans les ménages et les collectivités, et a conduit à une réduction des violences à leur encontre, ainsi qu'à une capacité accrue à gérer le budget familial et aborder des sujets tabous (Cambodge et Sénégal). Dans le domaine du patrimoine culturel, les Programmes conjoints ont contribué à l'inclusion de deux sites culturels sénégalais au Patrimoine mondial, ainsi qu'à la conception de plans de gestion pour la préservation de sites faisant partie du patrimoine et la favorisation du tourisme culturel (Égypte, Turquie, etc.).

Accès à l'éducation et amélioration de celle-ci

Parmi les méthodes utilisées par les Programmes conjoints pour contribuer à la réalisation des objectifs internationaux en matière d'éducation, notamment l'OMD 2 (Assurer l'éducation primaire pour tous), figurent le développement et l'adaptation culturelle des programmes d'éducation, des approches et des outils permettant de réduire les obstacles à l'éducation, la promotion de la compréhension interculturelle dans le contexte éducatif et la conception de stratégies d'éducation à contenu culturel

visant à rendre l'éducation plus attrayante pour les groupes défavorisés. Plusieurs études ont également été menées dans le cadre de ce volet thématique, la plupart visant l'analyse du contenu culturel dans les programmes d'éducation existants et recherchant les moyens de favoriser l'intégration des groupes défavorisés et minoritaires dans le système éducatif. Des exemples pertinents ont notamment été identifiés en Chine, au Costa Rica et en Bosnie-Herzégovine.

Accès à la santé et amélioration de celle-ci

Ce volet thématique a offert l'opportunité de concevoir et implémenter des programmes très innovants dans le domaine de la santé, notamment l'adaptation culturelle de techniques médicales, la promotion du dialogue entre les médecins et les pratiquants de rituels de guérison, et la conception de nouveaux référentiels de gouvernance et politiques dans le domaine de la santé. Seul un nombre limité de Programmes conjoints ont abordé ces questions (Chine, Équateur, Mozambique et Namibie) et les modèles et réalisations présentés ci-dessous pourraient inspirer des développements dans d'autres pays, pour autant que soient prises en compte les mesures d'adaptation qui s'imposent. Les programmes ont souvent simultanément visé l'OMD 4 (Réduire la mortalité infantile) et l'OMD 5 (Améliorer la santé maternelle), tandis que peu d'initiatives se sont attaquées à l'OMD 6 (Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies).

Contribution à la préservation durable de l'environnement

Les plans pour la gestion conjointe des sites appartenant au patrimoine culturel et naturel (dont les actifs se renforcent les uns les autres) et l'amélioration des techniques traditionnelles de préservation des ressources naturelles sont certains des domaines dans lesquels les activités culturelles ont contribué à la préservation durable de l'environnement. Des contributions à la réalisation de l'OMD 7 (Préserver l'environnement) ont été identifiées dans quelques cas (Égypte, Sénégal, Mozambique).

Développement et renforcement des moyens culturels

Plusieurs activités soutenues dans le cadre de ce volet thématique ont contribué à renforcer la capacité des pays bénéficiaires à développer des politiques et des programmes culturels cadrant avec la réalisation des objectifs de développement. En renforçant les connaissances, en favorisant la sensibilisation, en favorisant l'adoption et l'implémentation de nouvelles lois, politiques et modèles de gouvernance, en développant les moyens individuels et organisationnels, et en créant de nouvelles infrastructures culturelles, ces initiatives s'attaquent à certains des obstacles qui empêchent traditionnellement la création de liens plus solides entre les agendas pour la culture et pour le

développement. Elles mettent également en lumière le rôle important joué par les ressources et moyens culturels dans la promotion du développement durable. Citons, entre autres exemples, la mise sur pied de nouveaux systèmes d'information culturels, en particulier en Amérique latine, ainsi que de bases de données spécialisées et d'études de référence (Éthiopie, Mauritanie, Cambodge, etc.), la promotion d'exercices de mise en relation participatifs favorisant l'inclusion de groupes minoritaires (Costa Rica, Nicaragua, Chine), l'adaptation de la législation nationale aux normes internationales, l'amélioration des structures de gouvernance et des politiques de soutien, la conception de nouveaux programmes de troisième cycle (Albanie, Honduras) et l'amélioration des infrastructures culturelles locales (Sénégal, Éthiopie, Costa Rica, Uruguay, Honduras, Maroc, Cambodge, etc.).

Élargissement de la gouvernance

Les résultats de certains Programmes conjoints peuvent être reliés à des objectifs politiques nationaux plus larges, notamment le renforcement des valeurs constitutionnelles (Équateur), l'intégration régionale (Bosnie-Herzégovine), la préservation de l'identité culturelle (territoires palestiniens occupés) et la promotion des processus de décentralisation (Maroc, Nicaragua, Mozambique, Bosnie-Herzégovine). Les programmes ont également favorisé la prise en compte généralisée des discriminations à l'encontre des femmes dans le contexte institutionnel et politique ainsi que la participation des femmes dans la vie publique (Maroc, Équateur) et ont contribué à autonomiser les femmes au travers de l'élargissement de leurs opportunités sociales, économiques et civiles.

Conclusions

Durabilité

Plusieurs Programmes conjoints ou interventions individuelles soutenues par ceux-ci ont été pérennisés à l'issue de leur durée de vie initiale. Cette pérennisation passe par exemple par la conception de nouveaux programmes-cadres qui s'appuient sur les enseignements de Programmes conjoints (Équateur, Bosnie-Herzégovine, Nicaragua, Égypte, etc.), par l'intégration institutionnelle des processus et produits des Programmes conjoints, l'amélioration des connaissances, de la stratégie d'image et de la visibilité des objectifs et réalisations clés des programmes, et les résultats durables des activités de formation et de développement des moyens.

'Replicabilité'

Plusieurs activités financées dans le cadre de ce volet thématique sont devenues des modèles à reproduire dans d'autres domaines par le pays bénéficiaire ou les pays voisins. Parmi les facteurs clés facilitant la reproduction de programmes figurent le caractère innovant et la réussite de certains des projets pilotes implémentés (par exemple, le soutien des secteurs de la

culture et de la création, la promotion du patrimoine immatériel, l'intégration d'une perspective interculturelle dans les politiques en matière de santé et d'éducation, le développement d'exercices de mise en relation culturelle, etc.), la promotion de modèles participatifs et la tendance à la décentralisation, qui permet le transfert de modèles entre les différentes autorités locales d'un pays.

Enseignements

Sur base des éléments d'analyse présentés et des expériences positives et négatives observées, certains enseignements utiles peuvent être identifiés pour les futurs programmes et sont brièvement présentés dans l'analyse principale. Ils portent sur la conception des programmes, la dimension culturelle des programmes de développement, les liens entre réduction de la pauvreté et culture, la gouvernance des programmes, la sensibilisation, et enfin le suivi et l'évaluation des programmes.

Recommandations

Environnement favorable. L'obtention des conditions propices à un secteur de la culture plus dynamique et capables d'en renforcer la contribution à la réalisation des objectifs de développement internationaux peut être favorisée par différentes stratégies. Il s'agit par exemple de mieux intégrer le soutien du développement culturel dans les stratégies économiques plus larges, de diversifier les sources de financement, de mieux analyser le potentiel des marchés nationaux et internationaux, et de prendre en charge les inégalités au travers d'une analyse structurelle, de la participation et d'opportunités spécifiques.

Prise en compte des aspects culturels. La dimension culturelle spécifique des programmes et projets de développement internationaux doit être appuyée en renforçant les politiques culturelles, en assurant des formations spécialisées, en améliorant les connaissances, en développant et en implémentant des outils d'évaluation des impacts culturels et en favorisant la sensibilisation.

Partage des connaissances et promotion dans les forums internationaux. Enfin, et dans le contexte de la préparation de l'agenda post-2015 du développement international, le partage des connaissances et la sensibilisation au niveau international devraient être favorisés en renforçant la visibilité des résultats des Programmes conjoints, en encourageant les apprentissages entre pays et en soulignant les éléments spécifiques et distinctifs de la culture.

Pour lire le rapport complet (en anglais) : http://on.mdgfund.org/Zy5uR4

Volet thématique « Gouvernance économique »

Résumé des résultats clés et réalisations

Problématique

Démocratisation de l'accès aux services d'utilité publique

La gouvernance économique peut être vue comme l'application de principes démocratiques et de bonnes pratiques de gouvernance dans le cadre des décisions politiques et économiques impliquant la gestion des fonds, des ressources et des affaires publiques. Une bonne gouvernance veille à ce que les personnes vulnérables et les plus pauvres puissent faire entendre leur voix. L'interaction entre tous les intervenants, à savoir l'État, le secteur privé et la société civile, influence la mesure dans laquelle les institutions et processus politiques et économiques remplissent leur rôle, tout spécialement vis-à-vis des plus pauvres.

La démocratisation de l'accès aux services publics est un défi critique pour les pays en développement parce qu'un accès universel et abordable à ces services est essentiel pour la réalisation progressive des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). L'édition 2006 du Rapport sur le développement humain du PNUD soulignait combien l'absence d'accès à l'eau potable et à l'hygiène peut constituer un obstacle à la réalisation de plusieurs OMD. Le renforcement de cet accès est également essentiel pour une croissance économique et un développement humain durables[1].

Volet thématique « Gouvernance économique » du Fonds OMD

Ce volet thématique vise la démocratisation de l'accès aux services publics, en soutenant des interventions qui en renforcent l'accès et la mise à disposition, en les rendant plus efficaces et plus abordables tant au niveau national que local, et en veillant à ce que les populations pauvres en bénéficient. Ce volet comporte 11 Programmes Conjoints dans le monde, pour une valeur totale de près de 60 millions de dollars américains. La plupart des pays participants ont axé leur travail sur l'accès à l'eau, à l'exception de l'Albanie, qui a également pris en charge les besoins de développement dans le secteur énergétique. Ces Programmes Conjoints ont été mis en œuvre en Albanie, en Angola, en Bosnie-Herzégovine, en Équateur, au Guatemala, au Honduras, au Mexique, au Nicaragua, au Panama, au Paraguay et aux Philippines.

L'action de ces programmes s'exerce dans différents domaines, notamment i) le développement des moyens et le soutien des révisions de réglementation et de la décentralisation des responsabilités en matière d'approvisionnement en eau et d'assainissement, ii) le développement de mécanismes innovants pour le financement de l'approvisionnement en eau et des infrastructures sanitaires, et iii)

[1] Gouvernement espagnol / PNUD / Fonds OMD. Termes de référence du volet thématique « Gouvernance économique ».

l'implication de représentants de la société civile et le renforcement du rôle des femmes dans la planification et l'élaboration de politiques en la matière. Les stratégies de ces Programmes conjoints comprennent des approches participatives et fondées sur les droits, avec une attention beaucoup plus marquée pour les groupes vulnérables et marginalisés.

Réalisations et résultats

Ces Programmes Conjoints ont obtenu de précieux résultats dans l'amélioration de l'accès à l'eau et à l'hygiène, ainsi que pour favoriser les investissements dans les infrastructures d'approvisionnement en eau. Le programme de Bosnie-Herzégovine a bénéficié à 260 000 citoyens et les services d'approvisionnement en eau ont été améliorés pour 50 000 d'entre eux, notamment eu égard à la qualité de l'eau et à la quantité accessible. En Équateur, 4 750 personnes ont bénéficié d'un accès amélioré et continu à une eau de meilleure qualité. Au Honduras, près de 35 000 personnes ont obtenu un accès à l'eau et à des installations sanitaires. Le programme a également aidé 3 330 ménages à adopter de bonnes habitudes d'hygiène, ce qui a bénéficié à environ 16 000 personnes. Au Mexique, l'amélioration de l'accès à l'eau et des services sanitaires dans les écoles a bénéficié à 2 317 élèves et enseignants. Au Nicaragua, les projets pour l'accès à l'eau et l'hygiène mis en oeuvre dans les collectivités et écoles de la côte des Caraïbes ont amélioré l'accès à l'eau et les sources d'approvisionnement pour environ 17 000 personnes. En ce qui concerne les investissements dans les infrastructures, le Programme Conjoint de Bosnie-Herzégovine a injecté 1,25 million de dollars d'investissements dans de petits projets d'infrastructure afin d'accroître la population couverte par l'approvisionnement en eau. Au Honduras, le Programme Conjoint s'est appuyé sur un financement de près de 4 millions de dollars américains apporté par la Central American Bank for Economic Integration et injecté dans des infrastructures rurales. Aux Philippines, les 36 municipalités couvertes par le Programme Conjoint ont été définies comme prioritaires dans le cadre du programme SALINTUBIG du gouvernement, qui fournira jusqu'à 0,23 million de dollars américains par municipalité pour le développement des systèmes d'approvisionnement en eau.

En sus des résultats quantifiables obtenus jusqu'ici, différents aspects de la conception, de l'approche et des méthodologies des Programmes Conjoints en assurent la pertinence et la durabilité.

Développement des capacités

Les Programmes Conjoints ont obtenu de bons résultats en termes de renforcement des moyens et de la capacité des populations pauvres à participer aux processus de réforme et de développement des politiques, et à les influencer. Les Programmes Conjoints ont soutenu les processus consultatifs conduisant au développement de politiques et de stratégies pour l'accès à l'eau au Guatemala et en Albanie. En travaillant notamment avec l'administration, les membres des collectivités et les associations locales, les Programmes Conjoints ont amélioré les capacités de gestion à des ressources en eau et la qualité des services fournis (Équateur, Guatemala, Mexique et Philippines). La plupart des

Programmes Conjoints ont ciblé l'inclusion des groupes vulnérables, avec par exemple pour résultat une participation et un leadership accrus des femmes dans le cadre de projets liés à l'eau (Angola), une participation active des femmes et des associations de jeunesse aux conseils de gestion municipaux (Bosnie-Herzégovine), une participation prioritaire des minorités ethniques, des indigènes et des groupes d'origine africaine (Nicaragua), et des rôles directifs plus nombreux pour les femmes (Guatemala). La valorisation et l'intégration de la diversité culturelle ont également facilité la participation et l'inclusion des bénéficiaires et de leurs connaissances dans les processus de développement. Certaines méthodologies spécifiques, par exemple l'approche Healthful School and Home (ou « Santé à l'école et à la maison ») appliquée au Honduras, qui a favorisé la sensibilisation et l'amélioration des conditions sanitaires dans les communautés rurales de Hacique, se prêtent à être répliquées dans d'autres contextes.

Création d'un dialogue public-privé (notamment avec la société civile)

Plusieurs Programmes Conjoints ont contribué à un engagement actif des collectivités locales et des groupes cibles, encourageant ainsi un large dialogue public-privé (notamment avec la société civile) lors de la conception et de la mise en oeuvre de politiques et de réformes publiques. Les Programmes Conjoints ont favorisé la participation des groupes d'utilisateurs dans les décisions de réforme des secteurs de l'eau et de l'énergie (Albanie), ont assuré l'engagement actif des résidents par la formation de conseils de gestion municipaux et ont renforcé les comités sur l'eau (Bosnie-Herzégovine, Équateur et Nicaragua), et ont facilité la mise en place de réseaux favorisant la coordination et le dialogue public-privé (Panama, Paraguay, Angola et Guatemala).

Promotion des contrats sociaux

Les Programmes Conjoints ont contribué à la promotion des contrats sociaux grâce à un travail spécifique sur le fonctionnement, le partage des responsabilités et l'implication des intervenants dans les secteurs de l'eau et des infrastructures sanitaires. Les Programmes Conjoints ont contribué à un modèle de contrat d'approvisionnement en eau et à un système de gestion des réclamations clients (Albanie), au transfert de certaines responsabilités d'institutions (semi-)publiques vers les collectivités (Angola), à une proposition d'acte pour la fourniture d'eau et de services sanitaires (Équateur), à une initiative de suivi citoyen pour l'eau et l'hygiène (Mexique), à une approche intégrée de la gestion des ressources en eau (Paraguay), à la révision d'instruments de financement (Philippines, Équateur) et à des critères et des mesures destinés à la politique sociale pour l'approvisionnement en eau, notamment des règles prévoyant une aide aux groupes vulnérables (Bosnie-Herzégovine).

Actions de soutien des stratégies à long terme

Afin de garantir que les contributions apportées soutiennent une planification et des stratégies à long terme, les Programmes Conjoints se sont centrés sur la favorisation de la responsabilisation au niveau local et la garantie d'approches répondant aux besoins spécifiques d'un pays selon les priorités et venant compléter les efforts continus des partenaires nationaux. Les Programmes Conjoints ont également apporté de précieuses contributions pour la mise sur pied d'environnements permettant de garantir la protection des droits et actifs de tous les intervenants. Il s'est agi notamment de revoir des politiques et des lois (Équateur, Guatemala, Honduras, Mexique et Philippines), d'examiner l'impact potentiel des réformes (par exemple, une augmentation des tarifs en Albanie) et de renforcer les agences de réglementation en charge des services sanitaires (Paraguay). En renforçant les institutions, les Programmes Conjoints ont eu un impact à long terme sur la manière dont celles-ci abordent les politiques et réglementations ainsi que leur implémentation, exécution et supervision. Le Programme Conjoint de Bosnie-Herzégovine a contribué à la mise sur pied du département de l'eau au sein du ministère du Commerce extérieur et des Relations économiques, ainsi qu'à la formation de conseils de gestion municipaux. En Équateur, le Programme Conjoint a contribué à renforcer l'organisation sociale au sein des collectivités. Au Guatemala, le Programme Conjoint a facilité la création d'une unité eau et hygiène, et au Honduras, le conseil national pour l'eau et l'hygiène s'est vu renforcé dans son rôle d'organe régissant les politiques et la planification dans ce secteur.

Conclusions

Durabilité

Tous les Programmes Conjoints ont jeté des bases solides pour poursuivre sur la voie de la réalisation des OMD. L'argumentaire et l'inclusion sociale qui caractérisent tous les Programmes Conjoints constituent des aspects clés pour les contrats sociaux, le dialogue et les stratégies à long terme nécessaires pour aboutir à la démocratisation de l'accès aux services d'utilité publique. La tâche se trouve d'autant plus facilitée lorsqu'elle est accompagnée d'un travail continu de développement des moyens.

La plupart des activités implémentées par les Programmes Conjoints s'inscrivent dans des stratégies et programmes plus larges coordonnés par les partenaires nationaux avec d'autres initiatives de soutien. Cet aspect s'est révélé crucial pour faciliter la responsabilisation, ainsi que l'alignement, la complémentarité et la continuité par rapport aux efforts concernés. Les Programmes Conjoints ont largement contribué au développement des moyens. Ces moyens (techniques, leadership, gouvernance) facilitent l'application à long terme et jettent les bases requises pour la réutilisation des approches, avec pour résultat la durabilité politique et sociale.

La durabilité est également envisagée comme le résultat de relations complexes et nombreuses que les Programmes Conjoints ont su proposer, établir et coordonner. Ces nouveaux domaines de collaboration

se muent en instruments politiques et en organes de gestion qui permettent le dialogue, la collaboration, l'intégration, le transfert des connaissances et la continuité de l'action.

Recommandations

Favoriser les mises en relation afin de surmonter la fragmentation et faciliter le partage des connaissances et la collaboration. Le secteur de l'approvisionnement en eau tend à être fragmenté dans la plupart des pays. Les paradigmes actuels de la gestion intégrée des ressources en eau et des approches fondées sur les droits de l'homme ouvrent la voie à des réformes sectorielles et à des synergies dans les interventions et les investissements opérés dans les secteurs de l'eau et des infrastructures sanitaires.

Faciliter et soutenir la formation de comités sur l'eau pour le développement local. La formation de comités pour l'eau et l'hygiène aux niveaux régional et municipal contribue à établir des domaines de coopération et de dialogue entre les intervenants. Pour un fonctionnement efficace, il importe ici de ne pas perdre de vue le développement des moyens et le soutien financier.

Autonomisation des groupes vulnérables pour le développement de la communauté. L'autonomisation des groupes vulnérables est essentielle pour corriger les inégalités.

Soutenir la gouvernance par l'autonomisation des institutions. Le renforcement des institutions est essentiel pour leur permettre de gérer efficacement les politiques et réglementations ainsi que leur mise en oeuvre et leur respect. Ceci englobe les réformes de gouvernance, la législation, les organes de réglementation, les autorités locales, les organisations pour l'aménagement des bassins fluviaux, les fournisseurs d'eau et toute une série d'autres dispositions institutionnelles intervenant à différents niveaux.

Renforcer le secteur par des instruments de gestion améliorés. Permettre aux décisionnaires de faire des choix rationnels et informés grâce à des instruments et méthodes pertinents apporte un important soutien au secteur.

Pour lire le rapport complet (en anglais) : http://on.mdgfund.org/13l4EM9

Volet thématique « Environnement et changement climatique »

Résumé des résultats clés et réalisations

Problématique

Environnement et changement climatique

Les questions environnementales ont occupé une place croissante dans l'agenda du développement ces dernières décennies. La perception de l'environnement en tant que facteur de développement a fait évoluer les efforts de la simple préservation des ressources naturelles vers des approches plus contemporaines selon lesquelles le développement durable devrait être centré sur les personnes tout en demeurant en harmonie avec l'environnement. C'est ce que souligne également l'intégration de variables économiques, sociales et environnementales dans l'approche du développement durable.

Cette idée de poursuite du développement sans dégradation de l'environnement s'est révélée relativement difficile à concrétiser tant au niveau mondial qu'au niveau national et local, en particulier dans les pays en développement. La destruction des forêts et autres habitats naturels, la surexploitation des ressources naturelles, la contamination par des produits chimiques et l'absence d'eau potable et d'hygiène dans une large part du monde en développement ne sont que quelques-uns des problèmes environnementaux qui continuent d'affecter les sociétés et d'entraver le développement. En outre, un lien étroit existe entre la pauvreté et la dégradation de l'environnement. Il s'agit de l'une des causes premières de nombreux problèmes de développement, en particulier pour les personnes précarisées qui tirent leurs moyens de subsistance directement de ressources naturelles. Les pays pauvres et leurs sociétés sont confrontés à des problématiques environnementales sévères, parmi lesquelles la rareté des ressources et l'accès inégal à ces dernières.

Volet thématique « Environnement et changement climatique » du Fonds OMD

Le volet thématique « Environnement et changement climatique » a soutenu 17 Programmes Conjoints dans le monde, pour une allocation totale de 89,5 millions de dollars américains. Ces Programmes Conjoints visaient la réalisation de l'OMD 7 (Préserver l'environnement), en particulier l'intégration des principes du développement durable dans les politiques et programmes nationaux et l'inversion du processus de dégradation des ressources environnementales. Ces Programmes Conjoints étaient par ailleurs liés à d'autres objectifs, par exemple l'OMD 1 (Réduire l'extrême pauvreté et la faim). Le travail réalisé dans le cadre de ce volet thématique a également été élargi au changement climatique, plus particulièrement l'adaptation aux effets négatifs du changement climatique.

Les Programmes Conjoints de ce volet ont recherché des approches intégrées, non seulement en vue d'aborder l'environnement *et* le développement de façon cohérente mais également de s'attaquer aux problèmes à divers niveaux politiques et d'action, tout en impliquant de multiples intervenants. Ils ont également cherché à réduire la pauvreté et la vulnérabilité environnementale par le soutien d'interventions améliorant la gestion de l'environnement aux niveaux nationaux et locaux, et renforçant la capacité des personnes à s'adapter au changement climatique.

Réalisations et résultats

Les interventions menées dans le cadre des Programmes Conjoints ont permis toute une série de réalisations. Le principal résultat a été le renforcement des capacités des pays en développement(dans des contextes variés) a établir et mettre en œuvre des politiques combinant la gestion des ressources naturelles et le développement. Ils ont accru la sensibilisation aux questions et droits environnementaux, du point de vue de leurs relations avec le processus de développement. Ils ont par exemple travaillé sur l'adaptation des communautés au changement climatique et sur la nécessité pour les différents pays de réagir rapidement à ce phénomène. Des projets pilotes ont démontré que des activités très concrètes peuvent conduire à d'importantes réalisations en matière de gestion des ressources naturelles, de développement durable et d'adaptation au changement climatique. En outre, il a été démontré que le développement des connaissances des questions environnementales et de leurs liens avec le développement constitue un élément crucial pour améliorer la situation et contribue au renforcement des capacités.

Amélioration de la gouvernance et des moyens institutionnels, notamment des cadres de référence politiques

Les Programmes Conjoints ont participé à améliorer la gouvernance et les moyens institutionnels permettant de gérer l'environnement et le changement climatique. Les activités menées ont conduit à de nouveaux cadres législatifs et au soutien des moyens institutionnels existants, et ont permis l'adoption de plans d'action facilitant la gestion des ressources naturelles sans perdre de vue l'objectif du développement durable. Les activités mises en œuvre de telle manière à encourager le dialogue et les bonnes pratiques au niveau national et local. Au Pérou, les gouvernements locaux ont intégré la gestion de l'environnement et du changement climatique dans les programmes de développement et les et budgets opérationnels, grâce a une approche participative.

En Chine, le Programme Conjoint a principalement soutenu l'élaboration d'une loi sur les services énergétiques de base. En Colombie, la politique nationale sur la gestion intégrée des ressources hydrologiques a repris des stratégies proposées par le Programme Conjoint relatives aux question de vulnérabilité et d'adaptation au changement climatique. Les programmes ont également soutenu le

développement de plans d'action locaux (Bosnie-Herzégovine, Afghanistan) avec pour résultat des outils plus efficaces faisant progresser l'administration locale des ressources environnementales.

Sensibilisation à l'environnement et à l'impact du changement climatique

Au travers d'actions d'aide et de formation, les intervenants ont renforcé la sensibilisation des populations aux questions environnementales et à l'impact de ces dernières sur leur bien-être et leurs moyens de subsistance (Guatemala, Nicaragua et Panama). Il s'agissait également de sensibiliser les décisionnaires. En Égypte, des initiatives de plaidoyer ont soutenu les travaux de l'Unité pour l'Efficacité Energétique du Cabinet des Ministres égyptien, pour faire de l'efficacité énergétique la responsabilité de tous les principaux secteurs de la production, grands consommateurs d'énergie. En Chine, plus de 200 entreprises ont été sensibilisées au changement climatique et à leur responsabilité sociale. L'éducation (formelle et informelle) et la formation ont occupé une place importante dans le travail réalisé. Les initiatives ont entre autres porté sur la formation des conseils de développement des collectivités et du personnel gouvernemental à la gestion des ressources naturelles, la mobilisation des collectivités, et la mise en œuvre d'interventions au niveau local destinées à combler les manques de moyens stratégiques des responsables et décisionnaires (Afghanistan), la formation des étudiants et des entreprises aux possibilités d'activités vertes (Chine) et la formation à la gestion de l'eau (Jordanie).

Dans le cadre des programmes péruvien et turc, des plateformes de formation formelle, d'éducation et de développement des moyens ont été élaborées afin de couvrir le changement climatique et d'autres questions environnementales. Au Pérou, un programme formel diplômant en science et gestion du changement climatique a été développé. En Turquie, le Programme Conjoint a soutenu des programmes de certification en changement climatique et autres questions environnementales pour le personnel du gouvernement et des institutions publiques, ainsi que des rencontres entre experts universitaires.

Amélioration des connaissances en matière d'environnement et de changement climatique

Des activités ont également visé l'élargissement des connaissances en matière d'environnement, notamment les relations avec le développement humain et l'impact du changement climatique sur les moyens de subsistance. Certains programmes ont soutenu le développement d'instruments de diagnostic et d'indicateurs de suivi, par exemple pour l'utilisation intégrée des ressources hydrologiques (Guatemala) ou la sécurité alimentaire et les relevés de vulnérabilités (Sénégal). D'autres Programmes Conjoints se sont concentrés sur la collecte de données de référence en vue d'améliorer les cadres législatifs et politiques (Chine, Égypte) et l'évaluation des risques en vue du développement de politiques (Colombie, Jordanie). Plusieurs Programmes Conjoints ont développé et fourni des outils de formation. Au Mozambique, par exemple, des agriculteurs ont été formés à l'utilisation de semences résistantes à la sécheresse, en guise d'adaptation au changement climatique. Aux Philippines, des outils d'évaluation des vulnérabilités au changement climatique ont été développés

pour quatre secteurs clés (santé, ressources en eau, ressources côtières et agriculture / exploitation forestière / biodiversité).

Projets pilotes

Les projets pilotes et les innovations menées, de même que différents types d'interventions directes, ont permis de nombreuses avancées. Entre autres exemples, l'accès aux sources de financement a été accru (Philippines, Égypte), l'accès des populations pauvres à l'eau et à l'hygiène a été amélioré (Mozambique, Mauritanie, Guatemala, Nicaragua), l'utilisation durable de la biodiversité et des services des écosystèmes a été favorisée (Mauritanie, Guatemala) et la fourniture d'énergies propres a été renforcée (Chine). Une synergie entre les interventions directes et le développement des capacités peut par ailleurs être observée. De nombreux projets étaient démonstratifs (apprentissage par l'expérience). Beaucoup intégraient également des formations plus spécifiques et des éléments de développement des moyens dans les interventions.

Conclusions

Le volet thématique « Environnement et changement climatique » du Fonds OMD constitue une sphère d'action hautement complexe. Il s'agit en effet d'une problématique où de nombreux paramètres viennent se juxtaposer et s'enchevêtrer. Le travail sur les questions environnementales dans un contexte de développement fait non seulement intervenir les ressources naturelles et les facteurs environnementaux, mais également des facteurs socio-économiques et l'existence de vulnérabilités et d'inégalités. Tous ces éléments modèlent les différents concepts et bien évidemment les interventions. Par conséquent, ce volet thématique nécessitait une approche globale et cohérente permettant de relever les défis et de confronter les problèmes.

Durabilité

La durabilité des projets, programmes et résultats dépend de nombreuses variables. La durabilité des réalisations des Programmes Conjoints repose essentiellement sur la poursuite des actions menées par les acteurs locaux et nationaux impliqués dans les interventions des programmes. Les faits suggèrent que leur durabilité et leur 'réplicabilité', bien que conditionnées par de nombreux facteurs, sont plus vraisemblables lorsque les moyens des populations locales, des ONG et des organisations de la société civile ont été renforcés et maintenus par ces projets à petite échelle. En outre, la durabilité est plus probable lorsque les interventions répondent aux besoins locaux en comblant le manque de moyens et de connaissances. Comme pour tous les projets internationaux de ce type, un changement durable est plus probable lorsque les projets sont conçus et mis en oeuvre pour s'intégrer aux institutions des pays concernés et renforcer ces dernières, et leur permettre ainsi de faire face aux questions d'environnement et de développement, et de s'adapter au changement climatique. Lorsque les programmes répondent aux besoins locaux, comme les mécanismes

financiers créés par les Programmes Conjoints aux Philippines et en Égypte, leur durabilité s'en trouve évidemment renforcée.

Recommandations

Différentes recommandations sont formulées dans le rapport en vue de la création d'environnements favorables, de programmes et des étapes futures, et ciblent plus particulièrement le partage des connaissances et les initiatives de promotion à l'issue de 2015.

Pour lire le rapport complet (en anglais) : http://on.mdgfund.org/Wghz05

Volet thématique « Égalité des sexes et autonomisation des femmes »

Résumé des résultats clés et réalisations

Problématique

Égalité des sexes et autonomisation des femmes

La déclaration du millénaire a identifié l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes comme l'un des huit objectifs du Millénaire pour le développement et comme un outil efficace pour la lutte contre la pauvreté, la faim et la maladie ainsi que pour la favorisation d'un développement véritablement durable. Le troisième objectif du Millénaire pour le développement (OMD 3) a été défini comme suit : « Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005, si possible, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard ». La Réunion de haut niveau sur les OMD de 2010 a appelé à de nouvelles actions visant à garantir l'égalité des sexes en matière d'éducation, de santé, d'opportunités économiques et de prise de décision, au travers d'une prise en compte généralisée de cette problématique dans l'élaboration des politiques de développement. Un axe important pour aboutir à l'égalité des sexes est l'autonomisation des femmes grâce à l'éducation, l'emploi et la représentation politique, tout comme la garantie de l'accès des femmes à des services médicaux gynécologiques et obstétriques. Une autre étape fondamentale vers la concrétisation de l'égalité des sexes est l'éradication de toute forme de violence à l'encontre des femmes.

Volet thématique « Égalité des sexes et autonomisation des femmes » du Fonds OMD

À la lumière de ces développements, les 13 Programmes conjoints définis dans le cadre de ce volet thématique ont été conçus pour une approche large et holistique de l'égalité des sexes, contribuant ainsi au respect des droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels des femmes et des jeunes filles. La conception, les objectifs et la structure de ces Programmes conjoints ont globalement trouvé leur fondement dans la reconnaissance du rôle vital de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes dans le respect des droits de chaque être humain, homme ou femme. Les principales questions thématiques sélectionnées reflètent une compréhension approfondie de la nécessité, pour aboutir une égalité des sexes *de facto* et *de plein droit,* de construire une société où hommes et femmes se partagent le pouvoir et l'influence à parts égales et disposent d'un accès équivalent à l'éducation, à la santé, à un travail décent et à des moyens de subsistance.

Les Programmes conjoints ont été menés dans des pays présentant divers degrés de pauvreté et de développement, ainsi que différentes situations politiques et socio-économiques. Ils ont tous été conçus pour répondre aux priorités nationales en matière de développement, conformément aux Plans-cadres

des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAF) et sur base du principe d'unité d'action des Nations Unies. La plupart des programmes ont impliqué un large éventail de partenaires et l'application d'une approche multidisciplinaire et multisectorielle, étant donné que l'égalité des sexes est une problématique transversale qu'il convient d'aborder dans tous les domaines (santé, éducation, emploi, participation politique, etc.). De nombreux bénéficiaires et intervenants (à la fois ceux ayant des obligations à remplir et ceux dont les droits doivent être préservés) ont été ciblés à tous les niveaux. Une majorité de Programmes conjoints ont impliqué les ministères sectoriels et responsables de la fourniture de services. Ils ont ainsi touché un grand nombre de fonctionnaires, y compris ceux travaillant au niveau local. La plupart des programmes ont identifié des bénéficiaires dont les droits de l'homme n'étaient pas respectés et protégés, et qui appartenaient largement aux groupes les plus défavorisés et exclus de la population.

Presque tous les Programmes conjoints (11) se sont attaqués à la violence à l'encontre des femmes. Les autres principaux axes thématiques ont été l'autonomisation économique et politique des femmes et les problèmes médicaux gynécologiques / obstétriques ainsi que le VIH / SIDA. Des approches et des interventions variées ont été appliquées à différents niveaux, de stratégies d'amélioration et de mise en œuvre des lois et politiques nationales (présentes dans la grande majorité des programmes) à des interventions de développement des moyens pour les municipalités et les autorités locales. Tous les Programmes conjoints intégraient des formations, pouvant aller d'initiatives formelles de renforcement des capacités à des séances d'information pour la promotion de l'égalité des sexes et la protection des droits des femmes et des jeunes filles. Des interventions ont également été menées au niveau individuel en travaillant directement avec les bénéficiaires visés afin de renforcer leur capacité à se prévaloir de leurs droits et à les exercer. Tous les Programmes conjoints ont aussi concentré leurs efforts sur la sensibilisation du public, par la création et la diffusion d'informations visant à susciter un changement social, et des résultats au niveau politique. Ces efforts ont par exemple pris la forme d'activités de communication et de promotion, du développement d'études et d'articles politiques, et de l'utilisation de différents outils et supports de formation.

Réalisations et résultats

Les programmes visaient principalement à susciter un changement social positif dans la vie des détenteurs de droits / participants / bénéficiaires tout en développant à tous les niveaux les moyens de ceux ayant des obligations à honorer, afin qu'ils puissent effectivement remplir leurs fonctions. Le changement social a été visualisé et anticipé dans la phase de conception et de planification des Programmes conjoints, ce qui a nécessité la collaboration de nombreux intervenants ainsi qu'une approche multisectorielle, concourant ainsi à un effort collectif de transformation des attitudes et comportements au sein de la société. La notion de changement social s'est globalement appuyée sur une série d'hypothèses et sur l'identification des conditions requises pour susciter lesdites transformations. Par conséquent, des exemples d'approches pour le changement social (attitudes et

comportements des bénéficiaires, à la fois ceux disposant de droits et ceux ayant des obligations à remplir) existent dans tous les Programmes conjoints, indépendamment de la thématique couverte.

Les interventions et approches retenues pour les programmes se répartissent en quatre catégories :

Développement des moyens afin de lutter contre la violence à l'encontre des femmes

Le changement des comportements violents à l'encontre des femmes et des jeunes filles constituait l'un des principaux axes du programme mené au Bangladesh. Quelque 23 986 intervenants ont reçu une formation de sensibilisation à la problématique de la violence à l'encontre des femmes, dont des journalistes, des employeurs, des cadres, des responsables syndicaux, des fonctionnaires, des enseignants, des juges et des procureurs, des membres du Sex Workers Network et bien d'autres.

Le Programme conjoint de Colombie a été mis en œuvre au niveau national et dans quatre régions du pays avec des résultats notables. Des signes existent d'une sensibilisation accrue à la problématique de la violence à l'encontre des femmes au sein des médias et dans les campagnes politiques. De nouvelles alliances stratégiques ont été formées entre institutions gouvernementales et la société civile, et de nouveaux espaces et mécanismes de dialogue ont été créés. Dans l'ensemble, le programme a pu renforcer les institutions responsables de la prévention des violences à l'encontre des femmes et de l'aide aux victimes. Il convient en particulier de relever le renforcement des systèmes de collecte des données et la création d'un solide corpus de preuves à partir duquel des politiques publiques peuvent être développées.

La prise en charge des problèmes de gouvernance a été un facteur clé de la réussite du programme du Maroc, de même que les partenariats établis entre 13 départements ministériels, 8 agences de l'ONU et la société civile représentée par 40 ONG. À la suite du programme, le droit pénal a été amélioré afin de protéger les femmes et les enfants, des progrès dans l'autonomisation des femmes et des jeunes filles en tant qu'actrices du développement ont été identifiés, les droits des femmes ont été intégrés dans les politiques et programmes des autorités locales et un ensemble de services sociaux pour les victimes de violences (par exemple, dans la santé, la justice et la police) ont été mis sur pied dans six régions.

Cadres législatif et politique, et budgétisation en faveur de l'égalité des sexes

Une réalisation importante du programme brésilien a été le renforcement des moyens du secrétariat spécial des politiques pour les femmes (SPM) et du secrétariat spécial pour la promotion des politiques d'égalité raciale (SEPPIR) afin de garantir la prise en compte des discriminations raciales et à l'encontre des femmes dans toutes les politiques, tous les programmes et tous les services publics. Un résultat spécifique a été le développement d'une méthodologie de suivi du plan d'action du SEPPIR.

Le programme du Guatemala visait la mise en oeuvre de la politique nationale pour la promotion et le développement des femmes (PNPDIM) et de la politique pour l'égalité des chances (PEO) 2008-2023. Pour ce faire, les moyens du secrétariat présidentiel pour les femmes (SEPREM) et de l'office de défense

des femmes indigènes (DEMI) ont été renforcés. Ces efforts ont permis l'intégration de la politique nationale par huit ministères et secrétariats (par exemple, l'Éducation, la Santé, l'Économie, le Travail, l'Agriculture et les Finances) ainsi qu'une augmentation significative du budget national du SEPREM, qui devrait en assurer la pérennité.

Au Nicaragua, l'engagement des maires des 15 municipalités visées par le Programme conjoint s'est renforcé : selon les estimations, 113 814 femmes ont été mobilisées et consultées pour la formulation de budgets et de politiques locales en faveur de l'égalité des sexes, et 23 098 femmes ont participé aux processus de décision des gouvernements locaux concernant le financement de leurs projets rémunérateurs. Ces développements positifs au niveau municipal ont conduit à généraliser l'intégration de l'égalité des sexes dans le budget national et à la mise sur pied de mesures institutionnelles, par exemple la création d'unités pour l'égalité des sexes au sein des commissions du gouvernement national.

Promotion et communication

Un bon exemple d'initiative de promotion visant à acquérir le soutien des principaux intervenants ayant des obligations à honorer nous vient du Vietnam. Le Programme conjoint y a permis des visites de terrain par les membres du Parlement dans quatre régions du pays. Les parlementaires ont ensuite soulevé les problématiques préoccupantes pour les collectivités devant le Parlement afin d'inciter les ministères responsables à agir.

Au Timor-Oriental**,** une campagne de lutte contre les violences à l'encontre des femmes a été menée, avec un total de 81 événements de sensibilisation, dont 26 articles parus dans la presse, deux programmes télévisés et cinq programmes radio nationaux. Un total de 68 500 supports d'information ont été développés et diffusés, sur les thèmes de la lutte contre les violences à l'encontre des femmes et le trafic des êtres humains, et de la protection de l'enfance.

Dans les Territoires Palestiniens Occupés, le programme a abouti à plusieurs études, articles politiques, enquêtes et manuels de formation. Une étude sur les coopératives gérées par des femmes intitulée « *Mainstreaming Gender Equality Concerns in Palestinian Cooperatives* » (prise en compte généralisée de l'égalité des sexes dans les coopératives palestiniennes) figure parmi les principales réalisations. Cette étude devrait conduire à des propositions spécifiques de développement des moyens qui contribueront à renforcer les coopératives gérées par des femmes. Une étude sur la violence à l'encontre des femmes au travail (la première en son genre) a été développée, et une ligne d'assistance a été créée, disponible 16 heures par jour et 7 j./7. L'un des résultats directs du Programme conjoint a été la collaboration de six ministères à l'implémentation d'une stratégie nationale de lutte contre les violences à l'encontre des femmes.

Mise sur pied de réseaux et de mécanismes

Au Bangladesh, le programme a soutenu l'établissement légal du Sex Workers Network, qui permet aux travailleuses du sexe de faire valoir leurs droits. Au Brésil, les efforts de promotion soutenus par le

Programme conjoint ont permis la mise sur pied de la *Red de Mujeres del Noreste* (réseau des femmes du Nord-Est), qui s'est associée à la fédération des femmes journalistes d'Amérique latine. Au Guatemala, le Programme conjoint a conçu l'Instituto Autónomo de Formación Política de Mujeres Indígenas (un institut indépendant de formation des femmes indigènes) et a fourni plusieurs outils pour cette création. Parmi ces outils figurait une stratégie de communication visant à soutenir 35 femmes identifiées comme présentant un potentiel électoral dans plusieurs régions du pays. En Éthiopie, des coopératives d'épargne et de crédit pour les femmes ont été constituées pour la première fois dans deux régions.

Hormis la violence à l'encontre des femmes, les programmes ont également visé l'autonomisation économique et politique des femmes, d'une part, et le développement des services médicaux gynécologiques / obstétriques et le VIH / SIDA, d'autre part.

Autonomisation économique et politique des femmes

Dans de nombreuses régions du monde, l'égalité des sexes est entravée par le manque d'accès des femmes aux ressources, à leurs droits et au pouvoir. Pas moins de neuf Projets conjoints ont donc ciblé l'autonomisation économique et politique des femmes. En Bolivie, le programme s'est centré sur l'autonomisation économique des femmes les plus défavorisées et exclues, et a amélioré la vie de 4 640 femmes selon les estimations, en augmentant leurs revenus et en leur permettant de subvenir aux besoins de leur famille et d'atteindre un certain niveau d'indépendance économique. Toujours selon les estimations, 12 817 femmes ont obtenu un certificat de naissance ou une carte d'identité officielle. L'accent a également été mis sur les droits économiques des femmes, sur leur droit de participer aux processus de prise de décision, sur leur droit d'accès à l'information et sur la création d'espaces publics et privés pour la négociation en tant que propriétaires de petites entreprises.

Éducation sexuelle

En Éthiopie**,** une enquête de référence a indiqué que les adolescentes et les femmes possèdent une compréhension limitée de la sexualité, et que les jeunes filles de 15 à 19 ans courent sept fois plus de risques d'être infectées par le VIH que les garçons. Le Programme conjoint a soutenu des formations sur le VIH/SIDA, sur les services médicaux gynécologiques / obstétriques et sur les services de planning familial. Cette amélioration des connaissances des femmes en matière de sexualité et de services gynécologiques / obstétriques a conduit à des comportements plus sûrs. L'une des approches retenues consistait en des conversations au sein des collectivités, qui ont stimulé le dialogue et la sensibilisation au VIH/SIDA et aux questions liées à la sexualité et aux services gynécologiques / obstétriques. Des témoignages attestent d'un changement de comportement chez les bénéficiaires du Programme conjoint.

Enseignements et recommandations clés

Un solide leadership est essentiel : le choix de l'agence gouvernementale responsable possède un impact eu égard au degré de leadership fourni. Il a également été relevé que lorsque les bureaux du coordinateur résident, des responsables d'agences et des hauts fonctionnaires apportent un soutien solide, les Programmes conjoints remportent un plus grand succès dans leur implémentation.

Cibler les groupes les plus exclus constitue une stratégie efficace afin de réduire les inégalités et contribue à l'égalité des sexes et à la réalisation des OMD.

L'important rôle de la société civile est un élément clé de la plupart des Programmes conjoints mais n'a pas systématiquement été exploité.

Le renforcement de la connaissance des droits de l'homme : certains programmes ont conduit à des changements significatifs dans la vie de femmes défavorisées, grâce aux connaissances acquises par celles-ci concernant les droits humains et l'importance, par exemple, de disposer d'une carte d'identité ou d'un certificat de naissance pour être un citoyen actif.

La volonté politique est fondamentale pour la pérennité des avancées obtenues pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes : puisque les autorités gouvernementales et particulièrement le législateur évoluent en permanence, la consolidation des institutions par le développement des moyens est essentielle pour la durabilité des résultats obtenus. En conséquence, la sensibilisation et le développement des moyens doivent être continus et permanents.

Pour lire le rapport complet (en anglais) : http://on.mdgfund.org/WdmsHx

Volet thématique « Enfance, sécurité alimentaire et nutrition »

Résumé des résultats clés et réalisations

Problématique

Le défi de la sécurité alimentaire et de la malnutrition

Ces deux dernières décennies, les régions en développement ont réalisé des avancées significatives dans la réduction de la proportion des personnes affectées par la faim ; les améliorations ont toutefois ralenti depuis 2007. Selon le rapport sur *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2012,* près de 870 millions de personnes souffraient encore de malnutrition chronique en 2010-2012[iii], dont une très grande majorité vivant en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud[iv]. La réalisation du premier objectif du Millénaire pour le développement, plus précisément la cible 1.C visant la réduction de moitié de la proportion de la population qui souffre de la faim pour 2015, demeure encore et toujours un défi clé[v]. La prise en charge de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition est cruciale afin de réduire la pauvreté et les inégalités dans le monde. L'UNICEF a récemment réitéré que la prévention des retards de croissance chez les enfants dûs à la malnutrition pouvait contribuer à rompre le cycle de la pauvreté.

Volet thématique « Enfance, sécurité alimentaire et nutrition » du Fonds OMD

Le volet thématique « Enfance, sécurité alimentaire et nutrition » du Fonds pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (Fonds OMD) a été lancé en 2008 avec pour objectif global l'accélération des progrès dans la réalisation de l'OMD 1, Réduire l'extrême pauvreté et la faim, et l'OMD 4, Réduire la mortalité infantile. Dans le cadre de ce volet, qui constitue le plus vaste domaine d'intervention du Fonds OMD, 134,5 millions de dollars américains ont été alloués à 24 Programmes conjoints : 8 en Afrique subsaharienne, 7 en Asie, 8 en Amérique latine et 1 en Europe[vi]. Les 24 pays ayant bénéficié d'une assistance dans le cadre de ce volet présentent des caractéristiques variées en termes de développement social mais les données disponibles indiquent que 18 d'entre eux rassemblaient 35 % des personnes souffrant de malnutrition dans le monde en 2010-2012[vii].

Réalisations et résultats

Objectifs communs des programmes

Au niveau national, les Programmes conjoints ont été mis en œuvre par diverses agences de l'ONU en collaboration avec des partenaires locaux, en vue d'améliorer la santé et l'état nutritionnel des ménages vulnérables. Le travail a été principalement guidé par trois objectifs : (1) la promotion d'approches intégrées pour soulager la faim et la dénutrition des enfants, (2) la promotion et la généralisation de l'accès à l'alimentation et de la nutrition des enfants au travers des politiques nationales et locales pertinentes, et (3) le renforcement de l'évaluation et du suivi de la sécurité alimentaire.

Principale contribution des Programmes conjoints

L'analyse des 24 Programmes conjoints menés dans le cadre de ce volet thématique met en lumière certaines réalisations clés, et plus particulièrement des avancées dans les cinq domaines suivants :

- Le travail de promotion entrepris par les Programmes conjoints a facilité le **dialogue politique** concernant la sécurité alimentaire et la dénutrition, et a contribué à intégrer ces problématiques dans les politiques nationales et locales.
- L'accent mis sur le **développement des capacités** a permis aux Programmes conjoints de renforcer les systèmes de suivi et de surveillance dans les régions d'intervention, de même que les services fournis et la gestion des connaissances.
- Les Programmes conjoints ont favorisé l'adoption d'**approches multisectorielles et holistiques** innovantes qui ont contribué à alléger la faim et la dénutrition chez les enfants.
- Ils ont également apporté un **soutien direct aux femmes et aux enfants** affectés par l'insécurité alimentaire et la malnutrition au travers de formules intégrées.
- Les Programmes conjoints ont enfin pris en charge les **problèmes d'inégalité** en ciblant les groupes les plus vulnérables.

Soutien national et local aux gouvernements pour l'intégration de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans les politiques et programmes

L'objectif global des Programmes conjoints était de permettre un dialogue politique fondé sur des éléments de preuve mondiaux, dans le but d'intégrer la sécurité alimentaire et la nutrition dans les politiques nationales. Les efforts de promotion des Programmes conjoints ont abouti à des réalisations majeures, notamment la révision ou le développement de politiques en matière d'alimentation / nutrition au niveau national et local. Des améliorations notables sont également intervenues dans les référentiels de suivi nationaux et les systèmes de surveillance de la nutrition. Dans 9 pays, les programmes ont été conçus pour directement compléter des programmes nationaux en cours (Pérou, Nicaragua, Bolivie, Cuba, Sénégal, Mauritanie, Éthiopie, Guinée-Bissau et Bangladesh).

Développement des moyens pour renforcer les services fournis et la gestion des connaissances

Les activités de **développement des capacités** ont été des réussites pour tous les Programmes conjoints. Elles ont principalement consisté en (1) la promotion de la décentralisation des programmes et la constitution de synergies de gestion régionales et locales, (2) l'amélioration de la couverture et de la qualité des programmes par des mises en relation et une planification locale, (3) la mise à disposition des consignes et protocoles sur le terrain, (4) la mise en œuvre d'activités de promotion et de communication supplémentaires et l'amélioration de la promotion en cours via différents supports (dans les langues locales), (5) le soutien à la formation et au recyclage des fonctionnaires critiques pour les programmes, des membres des collectivités et des ménages et, dans certains cas, (6) le renforcement des approvisionnements (fourniture de nourriture, de compléments en micronutriments, de balances et de nouveaux graphiques de croissance de l'OMS).

La **gestion des connaissances** a également été facilitée grâce à des formations ciblées proposées aux universitaires et aux institutions professionnelles (ajout de la nutrition aux cursus, recettes à partir de produits locaux et documentation) et à des stratégies de communication de masse visant à informer le grand public en matière de nutrition et à initier une diffusion durable de l'information.

Programmes innovants : formules intégrées pour les femmes et les enfants

Des formules intégrées de lutte contre la faim et la malnutrition chez les femmes et les enfants ont été adoptées au niveau des collectivités par quasiment tous les Programmes conjoints. Il s'agissait principalement de développer des interventions multisectorielles contre la malnutrition et de les mettre en œuvre dans des zones cibles / communautés vulnérables. Parmi les principales actions figuraient (1) le suivi et la promotion de la croissance, (2) la promotion poussée de la nutrition, de la santé et de l'hygiène, (3) la communication pour le changement des comportements visant à favoriser l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant, (5) l'amélioration des services de santé et de vaccination pour les femmes et les enfants, (6) les compléments alimentaires et en micronutriments, et (7) l'extension du traitement et de la réadaptation des enfants souffrant d'une malnutrition modérée ou sévère (au sein des collectivités et dans les services de santé). Ces formules intégrées mettaient à la fois l'accent sur les stratégies préventives (nutrition et éducation à la santé) et sur les stratégies curatives (centres de réadaptation à la nutrition), et ont implémenté différentes interventions directes et indirectes.

Alléger la faim des enfants et améliorer la sécurité alimentaire par des approches multisectorielles

Parmi les autres projets pilotes implémentés afin d'améliorer la sécurité alimentaire des ménages et des collectivités figuraient (1) la promotion des jardins à la maison et à l'école, (2) la promotion d'une alimentation variée et la formation des élèves et des familles en ce sens, (3) l'augmentation de la production des aliments locaux, (4) la préparation d'aliments fortifiés complémentaires au niveau local

(formation pour l'amélioration des aliments complémentaires locaux), (5) l'amélioration des technologies agricoles, (6) le soutien aux micro-entreprises pour la production et la consommation d'aliments nutritifs par les ménages vulnérables, (4) l'amélioration des installations sanitaires et de l'accès à l'eau potable, et (8) d'autres activités rémunératrices, en particulier pour les femmes.

Lutte contre les inégalités

L'insécurité alimentaire et la malnutrition vont fréquemment de pair avec d'autres types de carences, et l'analyse des indicateurs sociaux pour les 24 pays concernés révèle que certains groupes sont plus vulnérables que d'autres. En Amérique latine, l'accès aux services médicaux semble plus difficile pour les populations indigènes (Guatemala, Bolivie, Équateur, Paraguay et Pérou). Pareillement, en Asie du Sud, la religion et le système des castes, de même que le niveau de revenu des ménages et l'éducation des femmes, influencent l'utilisation des services gynécologiques / obstétriques. En Afrique subsaharienne, les populations indigènes des zones rurales présentent une prévalence plus élevée de la malnutrition chez les enfants et les mères.

Les 24 Programmes conjoints ont également participé à la lutte contre les inégalités. En Amérique latine, les Programmes conjoints de Cuba et de Bolivie se sont concentrés sur les municipalités les plus vulnérables. Au Guatemala, en Colombie et au Salvador, les Programmes conjoints ont soutenu les communautés indigènes afin d'améliorer la nutrition des enfants. Le Brésil a autonomisé ses populations indigènes en soutenant leur demande de respect des droits de l'homme à l'alimentation et à des services médicaux.

En Afrique, les Programmes conjoints du Mali et de la Mauritanie ont ciblé les régions et municipalités les plus vulnérables de manière à atteindre les ménages les plus pauvres. L'Angola a également canalisé ses efforts sur les groupes précarisés et vulnérables, afin d'améliorer leur santé, leur état de nutrition et leur éducation. Le Sénégal s'est concentré sur le renforcement des moyens des groupes vulnérables afin de lutter contre la malnutrition. Pareillement, en Asie, le Programme conjoint chinois a pris en charge les besoins des femmes et des enfants appartenant à des ménages vulnérables.

Pour lire le rapport complet (en anglais) : http://on.mdgfund.org/128wxaV

Volet thématique « Secteur privé et développement »

Résumé des Résultats clés et réalisations

Problématique

Secteur privé et développement

La pauvreté dans tous ses aspects subsiste obstinément partout dans le monde. Elle ne se limite en outre pas à des zones très ciblées mais sévit dans de vastes régions. Bien que le secteur privé puisse jouer un rôle dans la réduction de la pauvreté, les modèles classiques n'ont que peu d'impact. Comme le souligne l'étude 2010 de l'ONU et de l'IDS sur les OMD et les inégalités, le secteur privé peut clairement apporter une contribution significative étant donné son rôle central de moteur de croissance. Néanmoins, il est essentiellement guidé par le profit et il est peu vraisemblable de le voir montrer l'exemple dans la promotion de la justice sociale[viii]. Pour être efficaces, les interventions pour le développement qui s'appuient sur le secteur privé doivent adopter une approche multi-cible et faire appel à de multiples partenaires.

Le volet thématique « Secteur privé et développement » vise l'utilisation de la croissance économique comme moyen de développement humain. Selon le rapport de 2008 intitulé *Creating Value for All: Strategies for Doing Business with the Poor* et publié par l'initiative Growing Inclusive Markets du PNUD, les modèles de développement s'appuyant sur le secteur privé intègrent les personnes précarisées en différents points de la chaîne de valeur : côté demande en tant que clients et côté offre en tant qu'employés, producteurs et propriétaires d'entreprises. Ils jettent des ponts entre les entreprises et les personnes précarisées en vue d'un bénéfice mutuel dans la chaîne d'approvisionnement, dans le contexte professionnel et sur le marché. Les avantages des modèles d'activité inclusifs vont au-delà du profit immédiat et de l'augmentation des revenus. Pour les entreprises, ils favorisent les innovations, construisent des marchés et renforcent les chaînes d'approvisionnement. Pour les personnes précarisées, ils favorisent une productivité plus élevée, des revenus durables et une plus grande autonomisation.

Volet thématique « Secteur privé et développement » du Fonds OMD

Ce volet thématique soutient 12 Programmes conjoints sur quatre continents, avec une allocation de 63 millions de dollars américains. Beaucoup de ces programmes ciblent les chaînes de valeur agricoles. Parmi les autres secteurs couverts figurent le tourisme, les zones urbaines et l'artisanat. Plusieurs programmes s'attaquent à de multiples chaînes de valeur tandis que d'autres adoptent une approche

multisectorielle. Il s'agit de programmes à moyenne ou grande échelle visant en principe des entreprises (sociétés, coopératives ou associations) et/ou des ménages. Certains programmes touchent près de 10 000 bénéficiaires (Cuba, Vietnam). D'autres, bien que très ciblés au niveau des bénéficiaires directs, possèdent un important effet multiplicateur grâce à des réformes politiques réussies (El Salvador).

Les contraintes auxquelles les interventions de développement s'appuyant sur le secteur privé se trouvent confrontées comprennent notamment les réglementations inefficaces, les infrastructures inadéquates, l'accès restreint aux produits et services financiers, la limitation des informations de marché et le manque de connaissances et de compétences. Pour faire face à ces contraintes, les programmes conjoints ont employé des interventions très diverses, notamment l'innovation, l'investissement, le développement des moyens, les partenariats et la promotion.

Réalisations et résultats

Les Programmes conjoints ont concrètement permis d'augmenter le revenu net et l'emploi de ménages précarisés. À Cuba, par exemple, les producteurs ont bénéficié en 2011 d'une hausse de 68 % des ventes de haricots et de 55 % des ventes de riz aux marchés d'État par rapport à 2010. Dans les municipalités rurales de Serbie, le nombre des visiteurs et les revenus hors agriculture ont augmenté de 20 à 25 % entre 2010 et 2011. Au Vietnam, la coopérative de tissage indigène Vong Ngan a remporté un contrat de 300 millions de dongs vietnamiens en participant au Hanoï Gift Show d'octobre 2012.

Tout aussi importante mais plus difficile à mesurer, l'autonomisation économique permise par de nombreux programmes grâce au développement des capacités, en particulier pour les femmes, est une belle réussite. Les 12 Programmes conjoints visaient également tous à influencer les politiques et ainsi engendrer des avantages plus importants pour un très grand nombre d'entreprises favorisant les personnes précarisées, que ce soit au niveau sectoriel, régional ou national. Les programmes soutiennent ce type d'entreprise dans certaines des régions les plus pauvres, où les groupes vulnérables sont fréquemment affectés par les multiples aspects de la pauvreté. Ces groupes comprennent des femmes, des jeunes, des minorités ethniques et des communautés indigènes, et certains programmes ont spécifiquement ciblé de tels groupes.

Les Programmes conjoints ont conduit leur action dans cinq domaines : l'innovation, l'investissement, le développement des capacités, les partenariats et la promotion.

Innovation : adapter les produits et processus pour remporter de nouveaux marchés

Les programmes ont trouvé les moyens de libérer des gains en matière d'innovation au niveau des produits et processus. En Haute-Égypte, SALASEL a tout d'abord travaillé avec une association d'agriculteurs aisés. Une fois la réussite du travail démontrée, des agriculteurs moins aisés ont été engagés. En République dominicaine, les sept associations de producteurs de bananes ont aujourd'hui

embrassé l'innovation pour la culture biologique et le commerce équitable des bananes. En Serbie, le Programme conjoint a retravaillé l'image des campagnes en mettant en avant leur riche culture et leur intérêt touristique pour les étrangers mais aussi pour les Serbes des grandes villes. Au Pérou, le programme a contribué à la recherche, la conception et la création de quatre nouveaux circuits touristiques mettant l'accent sur l'artisanat, l'agriculture biologique, la cuisine, le patrimoine culturel et l'écologie.

Investissement : élimination des contraintes de marché et modernisation des équipements

L'un des principaux obstacles au déblocage des investissements requis pour les entrepreneurs précarisés n'est pas le manque d'argent en lui-même mais bien un contexte d'investissement limité causé par l'aversion au risque face à la prise de risque. La chaîne de valeur des huiles comestibles d'Éthiopie présentait un énorme potentiel (national et à l'exportation) mais les dizaines d'intervenants étaient trop fragmentés et méfiants pour s'engager dans des modernisations. Le programme est parvenu à former de nouvelles entités commerciales afin de construire la confiance et attire à présent des investissements extérieurs. Les programmes de la Serbie et du Pérou ont apporté un soutien direct aux partenaires locaux et aux groupes de producteurs. Parmi les autres investissements ayant permis d'éliminer des contraintes de marché figure le programme du Vietnam, qui a développé un partenariat avec le centre hollandais pour la promotion des importations en provenance de pays en voie de développement et qui est prêt à investir dans le secteur de l'artisanat. Au Costa Rica, dans la région Brunca, des efforts sont en cours afin de réduire les formalités administratives et le temps nécessaire pour l'enregistrement d'une entreprise de plus de 50 jours à 10 jours, dans le cadre d'un plan de compétitivité régional. Un nouvel indice de concurrence sera suivi jusqu'au niveau des cantons, afin d'identifier toutes les contraintes commerciales anormales.

Développement des capacités : exploiter les atouts des producteurs et consommateurs pauvres

La plupart des programmes ont proposé des formations et une assistance technique afin d'aider les producteurs à progresser dans la chaîne de valeur. À Cuba, le programme a amélioré les revenus et la sécurité alimentaire de milliers de producteurs, dont de nombreuses femmes. En Bolivie, près de 2 000 petits agriculteurs ont déjà obtenu la certification bio et améliorent également leur propre nutrition.

Dans le cadre de ce volet thématique, d'importants efforts ont visé la formation à l'entreprenariat. Elles ont par exemple couvert les méthodes de management et de gestion du risque à Cuba, l'accès au crédit en République dominicaine, la gestion de petites exploitations agricoles en Égypte et en Éthiopie, et la conception de produits verts au Vietnam. Citons également l'exemple du Salvador pour le secteur de la construction.

Partenariats : allier ses ressources, ses connaissances et ses moyens à ceux des autres

Les programmes sont parvenus à faire participer des dizaines de partenaires aux différentes étapes des programmes, en dépit de défis considérables de coordination. Le secteur privé a été engagé activement. En Turquie, la principale association du secteur textile, l'ITKIB, a internalisé des programmes de formation à l'intention de ses 16 000 membres, assurant ainsi un impact à grande échelle. Le soutien par le programme égyptien des 'Centres Après Récolte' (PHC) a permis aux associations d'exploitants agricoles de développer des alliances avec le secteur privé et d'établir de nouvelles relations avec le marché grâce à la participation à des foires commerciales telles que le salon Farm Gate – Fresh Gate en novembre 2012. Chipsey s'approvisionne désormais en pommes de terre auprès d'une association d'agriculteurs pour ses meilleures ventes de chips en Égypte. Au Costa Rica, le programme a attiré 0,77 million de dollars américains d'investissements par 12 partenaires locaux en 2012, dont des ressources substantielles provenant de quatre ministères, ainsi que le soutien d'universités, de fondations et de la fédération des municipalités du Sud. Le fournisseur de ciment Holcim a collaboré avec le secteur de la construction au Salvador, en s'appuyant sur ses engagements existants en termes de responsabilité sociale. Le programme a de plus intégré 34 petites entreprises dans la chaîne d'approvisionnement du secteur de la construction.

Promotion : engager le dialogue politique avec les gouvernements

Les relations entre entreprises et gouvernement sont problématiques dans de nombreux pays. Cela est particulièrement vrai pour les petites entreprises qui favorisent les personnes précarisées. Au Salvador, le programme est parvenu à attirer l'attention des plus hauts décisionnaires avec une série de réformes soigneusement ciblées en matière de régime foncier et dans le secteur bancaire. En Serbie, le gouvernement a endossé la responsabilité du secteur du tourisme rural. Le programme a développé un plan-cadre national pour le tourisme rural et l'a soumis au gouvernement. Ce faisant, il a conduit cette question à figurer à l'agenda politique, du point de vue de la diversification économique. Les objectifs et la mise en oeuvre du programme sur les oléagineux d'Éthiopie cadraient si bien avec la stratégie du ministère en charge du secteur agricole que le programme a été perçu comme une opportunité pour le ministère de transformer plusieurs des recommandations clés de son plan-cadre agricole en interventions concrètes.

Conclusions

La plupart des programmes peuvent se targuer de réussites dans la plupart des cinq domaines exposés ci-dessus, bien que certains aient privilégié des interventions spécifiques. Cela n'est guère surprenant puisque les 12 programmes conjoints diffèrent à bien des égards, à commencer par leur expérience des initiatives de développement s'appuyant sur le secteur privé, leur localisation géographique et leurs avancées.

Malgré cette diversité, la stratégie fondamentale de chaque programme peut être comprise selon trois axes : l'innovation, la complexité et les impacts.

Le premier axe stratégique des programmes est l'innovation. Il peut s'agir d'une innovation radicale (par exemple, la construction d'une nouvelle chaîne de valeur comme au Salvador, où l'auto-construction a été privilégiée) ou de la modernisation progressive d'une chaîne de valeur existante (comme pour le secteur de l'horticulture en Égypte). Le choix est dicté par le degré d'aversion pour le risque des ménages précarisés et par l'existence de champions locaux ayant déjà remporté certains succès.

Le deuxième axe stratégique est la complexité, ou le nombre de partenaires d'un programme conjoint. Certains programmes ont adopté une approche relativement ciblée sur un ou quelques goulets d'étranglement dans la chaîne de valeur (Turquie), en engageant les partenaires directement impliqués, tandis que d'autres ont opté pour des interventions systémiques faisant appel à des partenaires multiples (Cuba). La différence réside dans la gestion d'une poignée de relations clés ou de plusieurs dizaines d'intervenants.

Le troisième axe stratégique est la nature des impacts attendus et par conséquent, le nombre plus ou moins important des bénéficiaires escomptés. La plupart des programmes ont tenté d'obtenir *à la fois* des avantages économiques directs (revenus, emploi et création d'entreprises) et une autonomisation économique au travers du développement des moyens. Les efforts de développement des moyens utilisant la formation touchent un grand nombre de bénéficiaires (plus de 8 700 à Cuba), tandis que l'assistance technique directe ou le soutien de subventions peuvent se limiter à 50 à 100 entreprises.

Durabilité

Certains programmes ont déjà réalisé de belles avancées afin d'asseoir leur durabilité, en responsabilisant les ministères pertinents (El Salvador, Pérou, Serbie) ou en attirant l'intérêt des investisseurs (Éthiopie, Égypte, Vietnam). Les donateurs ont de plus en plus conscience qu'un certain temps peut être nécessaire pour atteindre l'échelle souhaitable pour les programmes de développement s'appuyant sur le secteur privé, parfois plus longtemps que la période de financement du programme considéré.

Quatre règles empiriques se dégagent donc pour la planification de la durabilité :

- Mieux un programme est aligné sur les priorités d'un gouvernement (Bolivie, Costa Rica, El Salvador, Éthiopie, Serbie, Turquie), meilleures seront les perspectives de maintien du soutien politique (du moins jusqu'au changement d'administration suivant) ;
- S'appuyer sur plusieurs champions sectoriels permet de faire avancer certains pans d'un programme conjoint (Égypte) ;
- Plus les interventions sont simples et font peu appel à la technologie, plus elles ont de chances d'être poursuivies par les conseillers commerciaux locaux (par exemple, Turquie, Serbie, Vietnam) ;
- Plus un modèle d'activité est solide, meilleures seront ses chances d'attirer des financements privés (Éthiopie).

Recommandations

Jobs verts : il convient d'identifier les interventions qui ont eu le plus important impact « vert » durant le processus d'évaluation (c'est-à-dire qui ont créé des emplois verts et décents, et ont amélioré la durabilité tout au long de la chaîne de valeur).

Encourager l'établissement de relations Sud-Sud au sein des programmes homologues, soit au niveau des chaînes d'approvisionnement soit au niveau géographique.

Consigner les meilleures techniques de développement des moyens développées par les programmes et les mettre à disposition sous un format simple à utiliser.

Comprendre les enseignements des programmes menés dans les pays à moyens revenus afin d'éclairer l'agenda anti-pauvreté pour ces pays à l'issue de 2015.

S'engager systématiquement avec d'autres programmes de développement s'appuyant sur le secteur privé.

Pour lire le rapport complet (en anglais) : http://on.mdgfund.org/13l5851

Volet thématique « Jeunesse, emploi et migration »

Résumé des résultats clés et réalisations

Problématique

Jeunesse, emploi et migration

La population jeune n'a jamais été aussi nombreuse, 1,3 milliard de jeunes vivent dans des pays en développement. La crise financière mondiale et le ralentissement économique ont engendré la plus importante cohorte de jeunes sans emploi à ce jour, et 80,7 millions de jeunes avaient des difficultés à trouver un emploi en 2009.

Le chômage des jeunes est un défi mondial qu'il convient d'aborder non seulement sous l'angle de l'emploi mais également du point de vue de ses conséquences en termes de migration : il pousse ainsi chaque année un nombre croissant de jeunes à migrer au sein de leur pays ou vers l'étranger, en quête de moyens de subsistance et d'autres opportunités.

Volet thématique « Jeunesse, emploi et migration » du Fonds OMD

La formulation et la gestion de politiques intégrées en matière d'emploi des jeunes, en matière sociale et en matière de migration est un domaine dans lequel beaucoup de pays ne possèdent que peu d'expérience. C'est dans ce contexte que le volet thématique « Jeunesse, emploi et migration » a été conçu, afin de travailler avec les gouvernements à l'amélioration de la cohérence politique des interventions visant les groupes à risque de la population, à la réduction des risques de pauvreté et de vulnérabilité, et en parallèle, à l'autonomisation des jeunes en vue d'une plus grande mobilité socio-économique.

Le volet thématique « Jeunesse, emploi et migration » vient en aide à des pays aux environnements opérationnels complexes, où les jeunes sont invariablement désavantagés. Bien que chacun des 15 Programmes conjoints de ce volet thématique ait été spécifiquement défini en fonction du contexte propre à chaque pays, ils partageaient tous un même objectif, à savoir accroître les chances des jeunes d'accéder à un travail décent, d'exercer comme travailleur indépendant ou encore de pouvoir bénéficier d'opportunités d'entreprenariat, de même que promouvoir le respect des droits fondamentaux des jeunes. Ces Programmes conjoints ont également travaillé à encourager l'inclusion sociale et à améliorer la situation des migrants.

Réalisations et résultats

L'analyse a identifié cinq grands domaines d'intervention et leurs résultats, s'appuyant sur le renforcement des institutions et le développement des capacités afin d'engendrer un changement durable au niveau national et local.

Sensibilisation à la problématique de l'emploi des jeunes

Des campagnes de promotion et de communication ciblées ont contribué à améliorer la compréhension de la problématique de l'emploi des jeunes chez les intervenants institutionnels et les partenaires sociaux ainsi que dans le secteur privé et la société civile, sous l'angle de thèmes tels que la pauvreté, les discriminations à l'encontre des femmes, l'inclusion sociale et les disparités régionales. Elles ont contribué à construire un consensus autour d'objectifs visant à aider les jeunes et à progresser vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). L'aide apportée a également permis de sensibiliser le grand public et les bénéficiaires directs, et de les informer concernant leurs droits élémentaires et les moyens d'accéder à des services essentiels, notamment les jeunes défavorisés, les travailleurs immigrés et les femmes travaillant dans le secteur peu rémunérateur des travaux domestiques.

Élargissement des connaissances concernant les défis et difficultés rencontrés par les jeunes

Dans plusieurs pays, les recherches et analyses menées ont renforcé la compréhension des multiples facettes des défis rencontrés par les jeunes de différentes régions et communautés, les barrières à l'emploi pour les groupes les plus vulnérables de la population, ainsi que les liens entre chômage des jeunes, migration et inclusion sociale. Les connaissances assemblées ont permis d'éclairer et d'informer l'élaboration de politiques, et de renforcer les moyens institutionnels pour la formulation de nouveaux indicateurs de suivi des populations jeunes ainsi que la collecte et l'analyse de statistiques. Le résultat est un environnement politique progressivement plus réactif face aux besoins des jeunes.

Renforcement des politiques et institutions

D'importantes avancées ont été réalisées dans l'intégration d'objectifs pour l'emploi des jeunes au sein des politiques de développement nationales et des cadres de planification pour les groupes les plus à risque, notamment les femmes, les minorités ethniques, les travailleurs immigrés, les rapatriés et les enfants de familles immigrées. Dans certains pays, le soutien apporté par les Programmes conjoints a conduit à tester des approches innovantes permettant d'accroître l'accès à la protection sociale et/ou d'améliorer la gouvernance en matière de migration, c'est-à-dire d'en minimiser les risques et d'en renforcer les impacts positifs. Les politiques et les plans d'action pour l'emploi ont également été renforcés dans plusieurs pays

au niveau régional et local, tout comme les cadres légal et administratif pour la création des entreprises.

Dans plusieurs pays, le soutien apporté par les Programmes conjoints a permis de transformer des intentions politiques et des priorités en actions mesurables, sous la forme de plans d'action pour l'emploi des jeunes. Une importante avancée est l'allocation effective de moyens de financement au niveau national et régional pour le soutien de ces plans d'action, soit via les cadres budgétaires existants soit via la création de fonds pour l'emploi des jeunes, ainsi que le pilotage de modèles alternatifs pour le financement des interventions en faveur de l'emploi des jeunes au niveau local, par exemple les programmes de financement solidaire.

La création de nouveaux départements gouvernementaux, la formalisation de groupes de travail interministériels et la facilitation d'un dialogue participatif entre de multiples intervenants ont également contribué à améliorer la coordination des acteurs responsables des questions liées aux jeunes et à fournir des réponses plus cohérentes aux besoins des jeunes, tout en minimisant les initiatives redondantes. Des mécanismes de coordination ont offert un espace de dialogue, de collaboration et de planification stratégique aux jeunes, aux institutions publiques et aux organisations de la société civile. Le travail de conception des politiques et plans d'action a en effet été exploité pour permettre aux jeunes de faire plus largement entendre leur voix dans le développement des politiques et programmes.

Actions sur mesure pour les jeunes (projets pilotes)

Des projets pilotes ciblés ont amélioré l'accès à une éducation de qualité et à des opportunités de formation pour les jeunes, notamment un meilleur équilibre entre l'enseignement secondaire et professionnel d'une part, et les compétences demandées par les économies locales d'autre part. Au travers de structures de soutien des jeunes, les projets pilotes ont également facilité la création et la validation de mesures actives sur le marché du travail en faveur des jeunes possédant un faible niveau d'études ou ne possédant pas de qualifications formelles. La formation à l'entreprenariat a contribué à promouvoir le travail indépendant et la création d'entreprises, et les opportunités des secteurs locaux productifs ont été explorées et favorisées par un accès accru aux institutions de crédit.

Renforcement des capacités de gestion et mise à disposition des services de soutien aux jeunes

Les Programmes conjoints ont contribué à renforcer les moyens techniques, fonctionnels et opérationnels clés au sein des institutions nationales, des ministères et départements, des services publics pour l'emploi ainsi que des autorités régionales et locales en charge de la jeunesse, avec des formations axées sur l'évaluation des besoins et priorités institutionnels.

Le renforcement explicite de services locaux de soutien aux jeunes, par exemple les One-Stop-Shops, les centres pour l'emploi des jeunes et les centres de ressources, a permis de diversifier l'assistance proposée aux jeunes au sein des collectivités et a ouvert l'accès à des services de médiation, de conseil, de soutien psychosocial, d'éducation, d'évaluation des aptitudes, d'aide à l'entreprenariat et de formation professionnelle pour les groupes les plus vulnérables. Une avancée significative pour plusieurs Programmes conjoints est le rôle plus actif endossé par les services d'encadrement des jeunes et les municipalités dans le soutien aux jeunes défavorisés, grâce à la formation reçue pour la promotion, les éducateurs et la fourniture de services aux jeunes.

Conclusions

Enseignements

L'analyse visait à dégager les enseignements de trois années de mise en œuvre de Programmes conjoints dans 15 pays. Elle a tout d'abord examiné les facteurs facilitant la formulation et la mise en œuvre de politiques et de programmes pour l'emploi des jeunes et la prise en charge de la migration, et contribuant également à la réussite et la durabilité desdits programmes et politiques. Plusieurs enseignements importants sont à retirer du travail abattu par les Programmes conjoints eu égard à la conception des politiques et projets pilotes ciblant les jeunes défavorisés. L'analyse s'est également attachée aux facteurs facilitant le déploiement d'actions sur mesure en faveur des jeunes. Elle examine enfin les enseignements des Programmes conjoints concernant les stratégies de coopération technique au niveau national.

Recommandations

Pour conclure, l'analyse formule une série de recommandations pour i) l'élaboration de politiques et programmes nationaux propres à surmonter les défis en matière de jeunesse, d'emploi et de migration, ii) des interventions de coopération technique pour l'élaboration de politiques en matière d'emploi des jeunes, en matière sociale et en matière de migration, et iii) le partage des connaissances et la promotion.

Pour lire le rapport complet (en anglais) : http://on.mdgfund.org/VLaTo4

Volet thématique « Prévention des crises et consolidation de la paix »

Résumé des résultats clés et réalisations

Problématique

Prévention des crises et consolidation de la paix : les défis

Quelque 1,5 milliard de personnes vivent dans des régions où sévissent des conflits violents et voient ainsi leur accès à l'éducation et au travail, et tout simplement leur vie, lourdement entravés. Les inégalités socio-économiques et l'absence d'un État de droit et d'une bonne gouvernance constituent encore et toujours les principaux défis à relever pour la réalisation des OMD et pour la définition d'une transition appropriée vers le développement durable et la participation démocratique aux processus de décision. À chaque crise, ce sont des décennies d'avancées en termes de développement qui peuvent être réduites à néant, avec des conséquences désastreuses pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

L'écart entre les pays où sévissent / ont sévi des conflits et les autres pays en développement s'est creusé du point de vue de la réalisation des OMD. De fait, aucun État fragilisé et à faible revenu n'a réalisé le moindre OMD à ce jour. L'inégalité de ces pays face au reste du monde est écrasante : 60 % des personnes souffrant de malnutrition, 61 % des personnes en situation de précarité et 77 % des enfants non scolarisés vivent dans des régions fragilisées ou en situation de conflit. Quant aux Etats fragiles, ils comptent quelque 65 % de la population mondiale n'ayant aucun accès à l'eau et à l'hygiène et détiennent le triste record de la mortalité infantile (70 % des cas mondiaux). Nombre de ces personnes en situation de vulnérabilité vivent dans des pays d'Amérique latine ou d'Afrique subsaharienne. Dans de nombreux États fragiles sortant de conflits violents, la menace d'une rechute dans la crise est omniprésente.

Or précisément, la consolidation de la paix vise à réduire le risque de retomber dans la violence et les conflits. Un élément crucial dans la relation entre développement, paix et sécurité réside dans les pouvoirs et la légitimité d'un État. Au sortir d'un conflit violent, la mise en place de services sociaux par l'État peut énormément contribuer à (r)établir la confiance de la population en sa légitimité, et ainsi renforcer l'engagement des intervenants dans le processus de paix, tout particulièrement lorsque des inégalités et des discriminations sont à la base du conflit en question.

Volet thématique « Prévention des crises et consolidation de la paix » du Fonds OMD

Les 20 Programmes conjoints du volet thématique « Prévention des crises et consolidation de la paix » ont reçu une subvention considérable de 94 millions de dollars américains du Fonds OMD en vue de soutenir des interventions centrées sur la prévention des crises et la réduction de la violence, l'amélioration des moyens de subsistance disponibles afin de réduire la violence chez les jeunes ainsi que la favorisation du dialogue et de l'égalité. Les conflits qui sévissent dans les 20 pays concernés sont de gravité variable. Tous les programmes menés partagent néanmoins un objectif commun, à savoir veiller à ce que chaque individu connaisse et exerce ses droits, ce qui constitue l'une des pierres angulaires d'une stratégie de consolidation de la paix et de prévention des crises. Certains Programmes conjoints ont également poursuivi des objectifs plus spécifiques, par exemple, apporter une aide aux personnes déplacées ou développer les capacités de minorités.

Les interventions des Programmes conjoints s'articulent autour des objectifs suivants :

- La promotion et la protection des droits des personnes déplacées (Mexique, Serbie et Croatie)
- La prévention des conflits et de la violence (Serbie, Soudan, Guatemala, ancienne République yougoslave de Macédoine et Haïti)
- L'accès à la justice et le renforcement de l'État de droit (Afghanistan, Mauritanie, Bolivie et Mexique)
- Le renforcement du dialogue inter-ethnique (Colombie, ancienne République yougoslave de Macédoine, Chili et Serbie)
- La sécurité du citoyen (El Salvador, Panama, Costa Rica, Guatemala et Haïti)
- La prévention des crises dans les régions les plus vulnérables (Liban et République démocratique du Congo)

Les Programmes conjoints ont soutenu divers intervenants, notamment les populations les plus vulnérables, les gouvernements à l'échelon national et/ou local, ainsi que des dirigeants au sein de la société civile et des collectivités locales.

Réalisations et résultats

Tendances clés

L'analyse des principales réalisations des Programmes conjoints révèle les tendances suivantes.

Approches multisectorielles intégrées : les cas de la Serbie, de la République démocratique du Congo, du Mexique et de la Colombie s'illustrent pour la création de synergies satisfaisantes entre les principaux intervenants, ce qui concourt à des résultats intégrés plus positifs pour les bénéficiaires.

Équité : trois Programmes conjoints se distinguent pour la lutte contre les inégalités, à savoir ceux menés dans l'État mexicain du Chiapas, le département colombien de Nariño et le sud de la Serbie, qui ont particulièrement réussi dans la réduction des inégalités qui touchaient les communautés marginalisées.

Tendances régionales pour la sécurité du citoyen : l'Amérique latine est un bon exemple de la manière dont les Programmes conjoints ont contribué à favoriser l'application des bonnes pratiques pour la prévention des crises et la consolidation de la paix, en vue de :

- Soutenir les processus de dialogue nationaux afin de prévenir les conflits et d'en transformer l'impact, sur base d'un consensus (Nicaragua et Honduras).
- Favoriser le renforcement des moyens nationaux et locaux afin de limiter l'impact des conflits (Bolivie, Mexique et Colombie).
- Améliorer la sécurité des citoyens en Amérique centrale, au travers de la conception, de l'implémentation et du soutien de politiques nationales dans ce domaine (Costa Rica, El Salvador, Honduras et Guatemala).
- Soutenir les cadres institutionnel et légal (nouvelle loi mexicaine pour l'État du Chiapas).

Prise en compte des discriminations à l'encontre des femmes par les Programmes conjoints : l'inclusion sociale des femmes est importante pour le développement durable, le processus de réconciliation et la prévention des conflits (Mexique, Colombie, El Salvador et Chili).

Durabilité et 'réplicabilité'

En ce qui concerne la durabilité et la « réplication » éventuelle de la plupart des Programmes conjoints, les cas du Mexique, de la Colombie, du Salvador, du Liban, de la Serbie et de l'ancienne République yougoslave de Macédoine fournissent des références intéressantes**.**

Dans le domaine de la **promotion et de la protection des personnes déplacées**, une nouvelle loi sur la prévention des déplacements dans l'État du Chiapas au Mexique s'est montrée relativement innovante dans son approche de protection des droits des communautés les plus marginalisées et vulnérables. Elle a permis d'inscrire les déplacements à l'agenda politique et est à présent appuyée par le gouvernement régional de même que par ses bénéficiaires, qui jouissent grâce à elle d'une reconnaissance de leurs droits. Cette loi joue un rôle clé face au défi croissant des déplacements au Mexique causes notamment – au-delà de l'État du Chiapas - par le trafic de drogue. Cette loi pour la protection des droits des personnes déplacées et les plus marginalisées a de bonnes chances non seulement de perdurer au Chiapas, mais également d'être reprise dans d'autres régions du Mexique.

Le Programme conjoint de Colombie met également l'accent sur la participation des collectivités et du gouvernement, notamment sur une interaction étroite avec la société civile, les femmes et les associations pour la jeunesse. Cette approche en fait un candidat exemplaire en termes de durabilité et démontre une responsabilisation au niveau national et local.

En Europe de l'Est, un autre Programme conjoint centré sur les minorités marginalisées et leurs droits présente un bon potentiel en termes de durabilité. Le succès de ce programme mené dans le sud de la Serbie provient d'une collaboration étroite avec le gouvernement eu égard à la responsabilisation, à la visibilité des résultats et à l'impact obtenu. Les causes premières du conflit qui accable cette région sont les inégalités, les discriminations et les problèmes économiques. Les projets du Programme conjoint ciblant les jeunes et les femmes ont porté leurs fruits parce qu'ils privilégient la création d'opportunités économiques pour les populations marginalisées. Ces initiatives en faveur des jeunes et des femmes ont de bonnes chances d'être reproduites pour d'autres groupes vulnérables du sud de la Serbie.

La **sécurité des citoyens** est un problème courant en Amérique latine, et tout particulièrement en Amérique centrale. Le Salvador offre un bon exemple d'une approche destinée à améliorer la sécurité des citoyens qui est non seulement durable mais également reproduite par d'autres pays d'Amérique centrale tels que le Panama et le Costa Rica.

Conclusions et recommandations clés

L'étude a permis d'identifier une série de facteurs clés pour la création d'un environnement favorable au bon fonctionnement des programmes :

- **Promouvoir l'appropriation au niveau local** : L'appropriation locale commence par la définition des priorités, des besoins et des approches de consolidation de la paix au niveau local. **Recommandation** : Il s'agit de soutenir des solutions de consolidation de la paix qui soient endossées au niveau local, en veillant avant tout à ne causer de tort à personne.
  - **Renforcer l'accès** aux services sociaux et à l'assistance juridique pour les groupes vulnérables est crucial, tout comme l'amélioration de l'accès aux informations concernant leurs droits et les services disponibles. Les exemples de la Serbie, du Mexique et de la Colombie ont montré comment cette approche contribue à démarginaliser les groupes vulnérables et les minorités ethniques. **Recommandation** : La gouvernance des solutions doit être gérée au niveau local.
  - **Favoriser la confiance** : parmi les facteurs facilitants d'un programme figure l'aide apportée aux communautés locales. La conception d'initiatives de développement des capacités et la sélection d'acteurs à former de manière appropriée au contexte et aux bénéficiaires locaux sont également cruciales. Les partenariats et le dialogue multisectoriels sont essentiels. Veiller à ce que les programmes créent des mécanismes permettant de réunir les acteurs locaux en vue du dialogue et de la coopération contribue à construire la confiance et la cohésion sociale, de même que la résilience des collectivités.
  - **Encourager l'autonomisation** des individus, des collectivités et des institutions ainsi que le renforcement de leurs capacités à gérer des conflits est essentiel à la consolidation de la paix. Un centrage sur les collectivités est également nécessaire afin d'accroître la résilience des institutions locales et de la société civile.

- **Veiller à la participation des différents intervenants**, à toutes les étapes. La participation des collectivités favorise leur engagement et leur responsabilisation.

- **Promouvoir l'égalité comme outil de consolidation de la paix** : corriger les inégalités est crucial pour la consolidation de la paix.

- **Poursuivre des partenariats innovants** : l'échelle et les nombreux paramètres d'un processus de consolidation de la paix exigent un engagement collectif.

- **Généraliser l'intégration de la problématique des discriminations** (y compris de la violence) à l'encontre des femmes dans toutes les interventions de consolidation de la paix, et renforcer le rôle joué par les femmes et les jeunes filles dans la consolidation de la paix.

Perspectives d'avenir : agenda du développement post-2015 et OMD

Les OMD adoptés en 2000 ont contribué à dynamiser les efforts de lutte contre la pauvreté en définissant huit objectifs ambitieux à réaliser pour 2015. Mais malheureusement, à moins de trois ans de l'échéance, il apparaît clairement que nombre de ces objectifs seront manqués, en particulier dans les régions fragilisées. Les inégalités sociales se font par ailleurs de plus en plus préoccupantes dans le sillage du Printemps arabe.

L'un des enseignements importants des OMD est que tout nouveau cadre de référence doit être formulé de façon transparente et inclusive, en prenant en compte les apports et les connaissances de ceux-là mêmes qui vivent dans la pauvreté et l'exclusion.

Pour lire le rapport complet (en anglais) : http://on.mdgfund.org/Wp9tNi

---

[i] Dans le contexte de l'action des Nations unies, un Programme conjoint est un programme qui implique au minimum deux agences et qui résulte d'un processus conjoint de définition du programme. Dès lors où des agences adoptent un programme national ou signent un accord, un Programme conjoint est consigné dans un document unique qui décrit les liens entre les agences participantes ainsi que leurs responsabilités respectives. Différents mécanismes de financement peuvent être retenus. Ces dernières années, l'utilisation de Programmes conjoints a été favorisée. Pour des informations complémentaires, voir http://www.undg.org/index.cfm?P=237 [dernière consultation : 28/11/2012]

[ii] Voir section II.2 pour des informations plus détaillées concernant ces arguments et pour des références supplémentaires.

[iii] *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2012,* Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome, 2012.

[iv] Rapport sur les objectifs du Millénaire pour le développement 2012, Nations unies, New York, 2012.

[v] La proportion des personnes souffrant de la faim est mesurée par la prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de cinq ans, ainsi que par la proportion de la population vivant sous le niveau minimal d'apport énergétique alimentaire.

[vi] Le Fonds OMD a financé 24 Programmes conjoints dans le cadre du volet thématique « Enfance, sécurité alimentaire et nutrition » : 8 en Afrique subsaharienne (Angola, Éthiopie, Guinée-Bissau, Mali, Mozambique, Mauritanie, Niger, Sénégal), 7 en Asie (Afghanistan, Cambodge, Chine, Bangladesh, Timor-Oriental, Vietnam, Philippines), 8 en Amérique latine (Colombie, Cuba, El Salvador, Bolivie, Brésil, Guatemala, Nicaragua, Pérou) et 1 en Europe (Albanie).

[vii] Les données pour les 6 autres pays (Afghanistan, Albanie, Cuba, Guinée-Bissau, Mauritanie et Timor-Oriental) n'étaient pas disponibles. *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2012,* Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome, 2012.

[viii] http://www.mdgfund.org/sites/default/files/MDGs_and_Inequalities_Final_Report.pdf